Bilan d'une année éprouvante pour les personnels de direction et perspectives 2017-2018

L'année scolaire 2016-2017 a été marquée par le PPCR (protocole **P**arcours **P**rofessionnels, **C**arrières et **R**émunérations), étape importante pour les personnels de direction, dont le nouveau corps ne comporte plus que deux grades : Classe normale et Hors Classe.

Au regard des objectifs de cette réforme statutaire, qui visait prioritairement à maintenir l'attractivité du corps, les gains immédiats ont été quasi nuls pour la très grande majorité des personnels de direction et pourraient même être totalement absorbés par la hausse des cotisations sociales.

La carrière sera incontestablement revalorisée, par un avancement plus rapide au sein de la nouvelle classe normale, mais les effets n'étant pas immédiatement perceptibles, cela crée une certaine désillusion chez la plupart des personnels. En outre, l'objectif est loin d'être atteint car un enseignant, professeur principal, qui effectue quelques heures supplémentaires et qui touche une IMP, continuera à voir son salaire diminuer à l'entrée dans le métier.

Si cet enseignant, déjà propriétaire de son habitation, doit intégrer un logement de fonction, la perte de salaire sera accentuée par la fiscalisation de cet "avantage" en nature qui, tout en compliquant considérablement sa vie de famille, amputera ses revenus d'environ un mois de salaire. La part résultat de l'IFRR, à peine supérieure à une HSE par mois, ne suffira même pas à rembourser la moitié du coût des impôts locaux. Il faut être vraiment motivé et totalement désintéressé pour devenir personnel de direction !
Notons cependant les effets très perceptibles de la conversion primes points sur le niveau des pensions, cette perspective restant très lointaine pour les entrants dans le métier.

L'année scolaire 2016-2017 restera aussi l'année de la mise en place de l'éphémère réforme du collège, diversement appliquée, suivant le volontarisme des équipes de direction et le niveau d'adhésion ou de rejet par les équipes enseignantes. Les établissements qui n'avaient pas mis en œuvre la réforme (oui, il y en a !) ont finalement gagné du temps pour la préparation de rentrée 2017. Nous pourrions d'ailleurs appliquer plus souvent cette fameuse loi de Murphy : "Ne jamais exécuter un ordre, toujours attendre le contre-ordre, pour éviter le désordre".

La rentrée 2016 était placée sous haute sécurité avec l'état d'urgence, le plan Vigipirate renforcé imposant le contrôle des accès, (sans moyens matériels ni humains supplémentaires) et l'actualisation du PPMS attentats, souvent sans autre signal sonore d'alerte que des cornes de brume. A défaut de moyens, les chefs d'établissements ont fait pour le mieux et souvent rien de plus que ce qu'ils faisaient déjà. Mais que dire de l'incurie du gouvernement, incapable de prendre une décision sur les zones fumeurs dans les lycées, pour éviter les attroupements aux abords ?

Depuis des années, **Indépendance et Direction** n'a cessé d'alerter sur l'état de l'informatique, inadaptée et trop souvent défectueuse. Cette année scolaire nous a malheureusement donné raison :

- Pannes de serveurs à répétition, qui ont compliqué l'accès à DELIBNET les jours de jurys et totalement interdit l'accès à SIECLE, le jour même des inscriptions au lycée.
- Un L.S.U construit tardivement, "brique par brique" sur le mode essai erreur.
- Une application Cyclades encore incomplète et accessible seulement par intermittence le jour des corrections du DNB.
- Une télé inscription qui dysfonctionne, l'année même où ministère et rectorat nous demandent d'en développer l'usage.
- Dem'act, encore en maintenance quasi permanente, après deux ans d'expérimentation et deux ans de fonctionnement.
- APB, application pourtant ergonomique et peut-être la seule qui fonctionne plutôt bien, a inventé cette année les pastilles vertes, difficiles à avaler pour les personnels de direction qui avaient certifié aux élèves et aux familles que ces licences étaient synonymes d'une affectation assurée. Ces dysfonctionnements ne discréditent pas seulement l'Institution, mais décrédibilisent les personnels de direction qui sont les interlocuteurs directs des usagers mécontents. Il est permis de s'interroger sur cette situation quand le ministère nous demande d'orienter davantage d'élèves vers l'université, sans en augmenter les capacités d'accueil.

Indépendance et Direction réaffirme l'urgence de confier l'informatique à des informaticiens et de gérer ces applications avec moins de légèreté. Les personnels de direction ont besoin d'outils performants, conçus pour faciliter leur travail et ne peuvent perdre autant de temps avec des applications bricolées, jamais totalement achevées et incapables d'évoluer à la demande des utilisateurs. Les outils doivent s'adapter à la pédagogie et aux besoins des établissements et non l'inverse, ce qu'ont parfaitement compris et réalisé les éditeurs privés.

2016-2017 est peut-être devenue l'année des records en matière de dysfonctionnements dans l'organisation du Bac. Ce sont encore les personnels de direction qui se sont chargé d'atténuer les défaillances du système en imprimant le matin très tôt des sujets de secours en philosophie, en reprogrammant l'épreuve d'espagnol LV1 en STI2 D, sans oublier les fuites sur le sujet d'économie-droit en STMG.

Une équipe de direction de l'académie, qui a du faire l'impasse sur 15 jours de vacances pour faire face une situation exceptionnelle, s'est vue gratifiée d'un quart d'IMP. Telle est la valeur accordée par l'institution à 15 jours de travail supplémentaire d'un personnel de direction, un pourboire plus avilissant que gratifiant, qui frise l'inconvenance quand, pour un même temps de service, un enseignant aurait légitimement perçu un peu plus de 3000 euros.

Avec une dernière CAPN programmée le 12 juillet, certains chefs sont partis en vacances sans savoir avec quel adjoint ils feraient la rentrée. Des adjoints ont été nommés sans pouvoir rencontrer l'équipe en place avant les congés d'été. Pas facile lorsqu'il faut organiser un déménagement en moins d'un mois et demi ! Quelle désinvolture et quelle indifférence pour ces personnels, pourtant prêts à bouleverser leur vie professionnelle et personnelle pour servir l'institution !

C'est seulement le 18 juillet que la DPE nous a adressé les noms des FSTG, affectés un peu plus tard chaque année, comme pour empêcher ces enseignants débutants de prendre contact trop tôt avec leur établissement. Le bonheur de découvrir leur service au dernier moment leur évite ainsi la tentation de préparer leurs cours en juillet-août pour mieux profiter de leurs vacances. Cette «généreuse» attention ne leur laissera que deux jours pour le faire avant la rentrée, c'est largement suffisant pour des débutants et il est essentiel que ces impétrants soient initiés très tôt à la culture de la procrastination et de l'improvisation. **Indépendance et Direction** rappelle qu'a cette date la DPE fonctionnait sans chef de division et que l'académie n'avait plus de recteur depuis une semaine !

Au 19 juillet, les décharges syndicales n'étaient toujours pas connues. Un tout petit peu de considération pour notre travail pourrait inciter le ministère à boucler ce dossier avant fin juin, ce qui ne doit tout de même pas être si compliqué. A cette même date, les ultimes ajustements du TRM étaient encore en cours et la plupart des adjoints de lycées n'avaient pas encore pu commencer leurs emplois du temps. Les plus efficaces auront peut-être réussi à prendre 15 jours de repos, avant de revenir le 23 août pour vérifier si les BMP partagés n'ont pas changé et si les emplois du temps qui se télescopent entre établissements doivent être entièrement revus avant la rentrée.

Plus étonnant encore, le 21 juillet, un message de la DAJEC demandait aux chefs d'établissements mutés ou retraités d'effectuer un transfert de droits dans l'application chorus portail pro. Fallait-il attendre fin juillet pour donner cette information et n'aurait-il pas été plus avisé de régler cette formalité dès le mois de juin ? Notons qu'il est peu probable que les retraités, peut-être déjà loin de leur établissement et enfin déconnectés de leur messagerie, répondent à cette sollicitation. Le bon sens ne voudrait-il pas que ce transfert soit tout simplement effectué par les services concernés?

Le droit des élèves de redoubler dans leur Etablissement d'origine a été décrété sans mode d'emploi pour les établissements. Dans certaines séries technologiques et professionnelles c'est mission impossible, obligeant chaque proviseur à bricoler ses propres règles de sélection pour ne pas dépasser ses capacités d'accueil, transgressant ainsi une disposition aussi bienveillante qu'inapplicable. Interrogé par **Indépendance et Direction** sur ce sujet, le secrétariat Général n'a pas souhaité donner de réponse.

Les personnels de direction, petites mains de l'Education Nationale, taillables et corvéables à merci ont une fois de plus géré cette année difficile, sans compter leur temps et sans un seul remerciement de leur hiérarchie, bien plus prompte à relever leurs petites erreurs, retards ou étourderies qu'à souligner leurs réussites pourtant bien plus fréquentes.

Contrairement à leur administration, incapable d'anticiper et qui préfère travailler sans cesse dans l'urgence, sans se soucier du rythme qu'elle impose aux établissements, les personnels de direction ont su s'adapter, faire, défaire et refaire sans cesse, en s'efforçant de toujours respecter des délais de plus en plus courts et souvent déraisonnables, au prix d'un surcroit de travail sans limite et totalement gratuit.

On peut se demander si cette efficacité, cette conscience professionnelle et ce dévouement ne finissent pas par rendre les personnels de direction responsables de la détérioration de leurs conditions de travail car aussi longtemps qu'ils réussiront à relever les défis les plus insensés sans protester et sans aucune contrepartie, il est illusoire d'attendre une meilleure prise en compte de leurs difficultés.

Pompiers du quotidien, pourvus d'un indéfectible sens du service public, les personnels de direction ne peuvent continuer à sacrifier leur vie de famille et mettre leur santé en danger pour dissimuler les inconséquences de l'institution. L'accroissement incessant des tâches et des missions provoque une accoutumance au travail compulsif, obligeant de plus en plus de collègues à puiser sans cesse dans leurs réserves, notamment ceux qui sont affectés dans les établissements les plus complexes. Ces situations de souffrance au travail se traduisent par une augmentation très préoccupante des arrêts de travail.

Avec une rentrée 2017 peu enthousiasmante, sur fond de nouveau blocage du point d'indice, d'incertitudes sur les prochaines étapes du PPCR et de possible baisse des effectifs de fonctionnaires les personnels de direction ne pourront tolérer une nouvelle augmentation de leur charge de travail. Ils ont besoin de personnels administratifs et d'éducation plus nombreux et surtout beaucoup plus compétents, pour les suppléer dans des tâches chronophages qui ne relèvent pas de leurs missions, mais qu'ils sont trop souvent contraints d'effectuer eux-mêmes.

La noblesse de la mission, que les personnels de direction sont fiers de remplir, ne peut devenir un sacerdoce et notre Ministre doit entendre que la loyauté et la conscience professionnelle ça s'entretient pour éviter que ça ne se détériore.